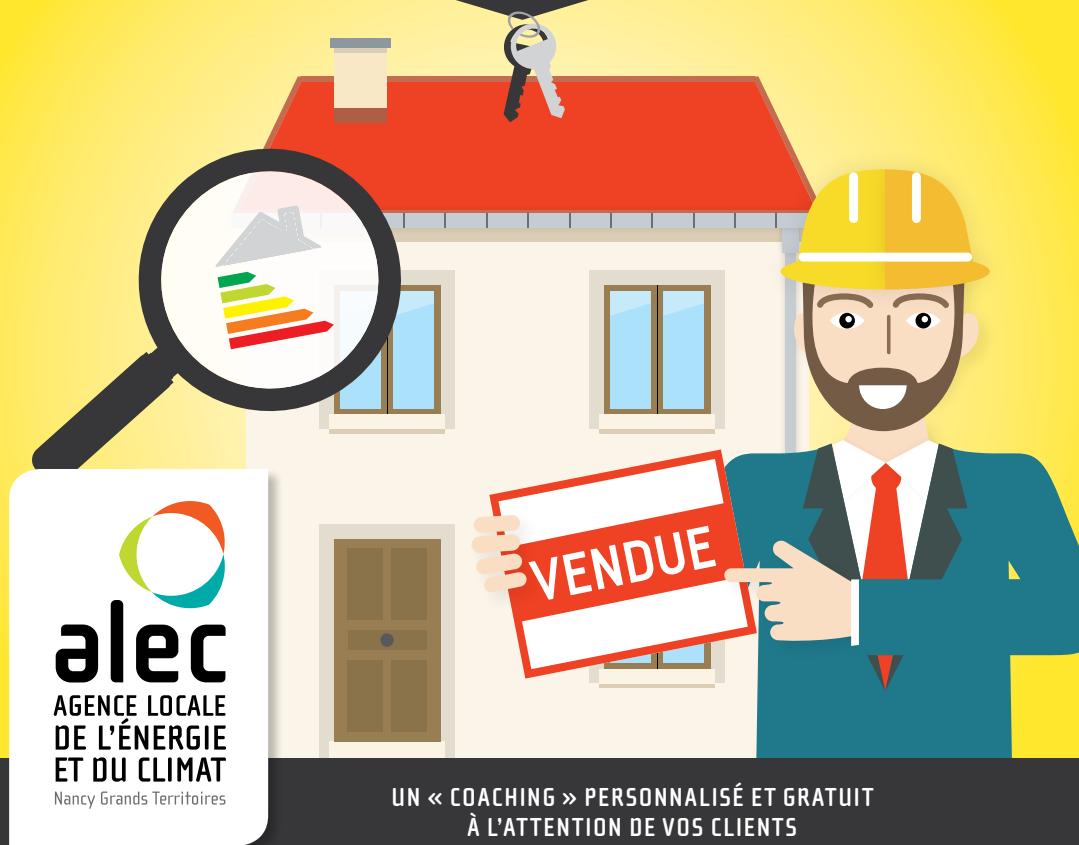


– APPEL À PARTENARIAT –



Coaching travaux

À DESTINATION DES PROFESSIONNELS
DE L'IMMOBILIER ET DE LA BANQUE



UN « COACHING » PERSONNALISÉ ET GRATUIT
À L'ATTENTION DE VOS CLIENTS

? L'alec, c'est quoi ?

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat – Nancy Grands Territoires (ALEC) est une association indépendante, autonome, à but non lucratif, créée en 2007 à l'initiative des pouvoirs publics en partenariat avec les administrations, associations, fédérations de professionnels, énergéticiens et bailleurs sociaux.

L'ALEC intervient dans les secteurs de l'habitat (maison individuelle et copropriété, logement social), **du patrimoine public** (bâtiments et équipement publics, sportifs, culturels, ZAC...), **des entreprises** (bâtiments de bureaux...) **et des politiques locales de développement durable** (mise en place de Plans Climats Énergie...).



Mieux conseiller



Un partenariat pour mieux conseiller vos clients dans leurs projets de travaux

La vente d'un bien immobilier est un moment privilégié pour y réaliser des travaux de rénovation permettant d'en améliorer le confort et d'en réduire ses consommations énergétiques.

Les professionnels de l'immobilier (vendeurs de biens, syndics, notaires...) et de la banque (conseillers bancaires, courtiers...) sont en lien avec de nombreux propriétaires qui vont engager des travaux importants de rénovation dans leur habitation.

Ces clients « rénovateurs » ont des profils diversifiés et ont la plupart du temps besoin d'être accompagnés de façon personnalisée pour définir leur projet et solliciter les bons interlocuteurs (solutions techniques, aides financières, etc.).

L'ALEC Nancy Grands Territoires lance ainsi un appel à partenariat à destination des agences immobilières et bancaires du territoire pour déployer une offre de « coaching rénovation » à destination de leurs clients souhaitant réaliser des travaux de confort et d'économies d'énergies (isolation, chauffage, ventilation, etc.) dans leur habitation.



Un dispositif gratuit

Un « coaching travaux » gratuit pour les propriétaires, copropriétaires ou acquéreurs d'un logement

Le « coaching travaux » est un service gratuit animé par l'ALEC pour aider les clients « particuliers » à planifier leur projet et comprendre les techniques de rénovation avant d'engager des travaux de rénovation énergétique dans leur habitation. Le « coaching travaux » peut également être engagé auprès des particuliers souhaitant se projeter sur des travaux à engager avant ou après un achat immobilier.



Les particuliers sont alors accompagnés par un conseiller rénovation et peuvent, si le projet le nécessite, bénéficier d'une visite-conseil d'expert compétent (architectes, bureaux d'études ou maîtres d'œuvre conventionnés) en fonction du besoin exprimé par le particulier.

Les conseillers rénovation sont ensuite disponibles à chaque étape du projet pour aider le particulier à réaliser ses démarches : relecture des devis et mobilisation des aides financières (Anah, primes énergies, crédit d'impôt, Eco PTZ, etc..).

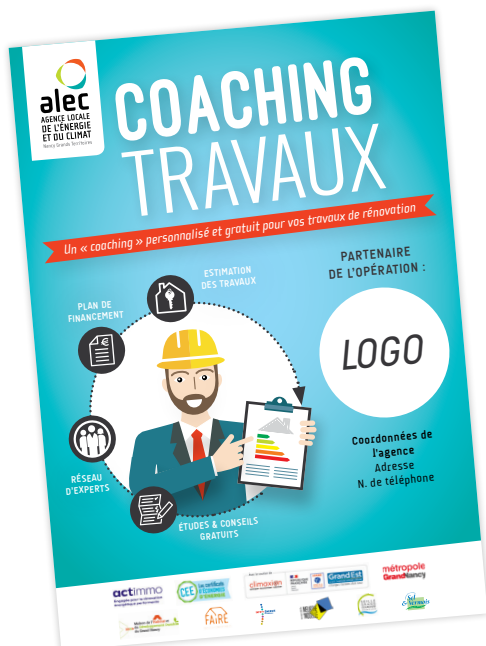
Coaching personnalisé

*Un « coaching » personnalisé et marqué
à l'attention de vos clients*

L'objet du partenariat est d'aider l'enseigne à fidéliser sa clientèle et à séduire davantage ses clients potentiels.

Il s'agit de mettre en place, en partenariat avec l'ALEC Nancy Grands Territoires, une proposition de service pratique, pédagogique et facile d'accès, axée autour du sujet de la rénovation énergétique.

Le « coaching travaux » sera idéalement personnalisé pour tenir compte des attentes de la clientèle cible et du type de projets rencontrés par l'enseigne (ex : copropriétés, maisons de lotissements...).



VOTRE AGENCE EST
PARTENAIRE DE L'OPÉRATION

LOGO

Coordonnées de l'agence
Adresse
N. de téléphone



Du sur-mesure

Le partenariat pourra ainsi prendre différentes formes à définir avec l'agence :

1

***Organisation de visites-conseils
ou diagnostics sur les biens mis en vente par l'agence***

2

***Diffusion de supports de communication
personnalisés pour valoriser le service auprès des clients***

3

***Formation des collaborateurs de l'entreprise
sur le sujet de la rénovation énergétique (aides
financières, prix de travaux, retours sur investissement,
solutions techniques, etc.)***

4

***Organisation d'événements « grand public »
ou « point presse » pour faire connaître le « coaching
rénovation » porté par l'enseigne***

Devenir partenaire



*Votre agence est intéressée pour devenir partenaire
du « coaching travaux » ?*

Contactez l'ALEC Nancy Grands Territoires pour plus d'informations :



03.83.37.25.87
(tapez « 2 »)

Guillaume THIRIET,
animateur de la plateforme
de la rénovation

www.alec-nancy.fr



guillaume.thiriet@alec-nancy.fr



alec
AGENCE LOCALE
DE L'ÉNERGIE
ET DU CLIMAT
Nancy Grands Territoires

Cet appel à partenariat s'inscrit dans le cadre du programme national Actimmo porté par le CLER en partenariat avec l'association HESPUL (dispositif financé par les certificats d'économies d'énergies - PRO-FOR-12).



10, Promenade Émilie du Châtelet - 54000 NANCY
Tél. : 03 83 37 25 87 - info@alec-nancy.fr

www.alec-nancy.fr

